

La fusion

La nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion des Communautés de Conty Poix de Picardie et Oisemont se nomme « Communauté de Communes Somme Sud-Ouest » (CC2SO).

Elle regroupe 120 Communes soit 38 234 habitants représentés par 149 délégués parmi lesquels :

1 président, Alain DESFOSES, Maire de Fresnoy au Val

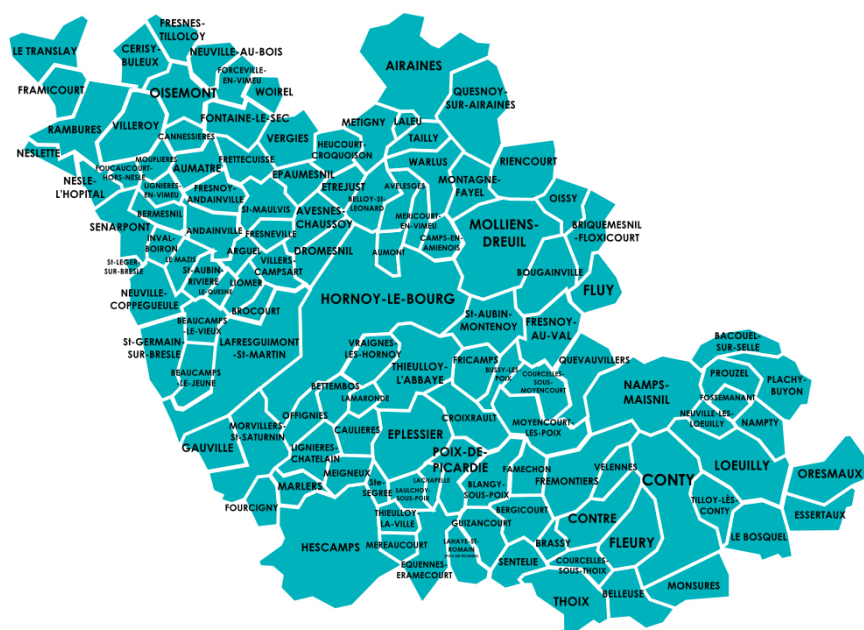
15 vice-présidents

29 membres du bureau

104 conseillers communautaires

Le siège social est à Poix de Picardie, 16 bis route d'Aumale (80290) – tel : 03 22 90 19 65. Tous les services sont regroupés à cette adresse, seule subsiste à Conty une permanence du service d'aide aux personnes âgées que l'on peut contacter directement. Pour tout le reste notamment le scolaire, il faut s'adresser à Poix.

Bon courage à ceux qui sont chargés de faire fonctionner ce mastodonte et qui se doivent de rester, pour nos concitoyens, des interlocuteurs de proximité.



Mairie de Bacouel Sur Selle

✉ : 1, place du Général de Gaulle

☎ : 03.22.53.00.76

☎ : 03.22.53.00.88

@ : mairie.bacouelsurselle@wanadoo.fr

Site : www.bacouel-sur-selle.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Vendredi : 9h - 12h

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

Bibliothèque

Au 1^{er} étage de la Mairie

Mardi et jeudi de 18h à 19h

Samedi de 11h à 12h

Fermée juillet - août

1600 livres et 150 CD de tous les genres sont à votre disposition gratuitement

La trésorerie de Conty est fermée depuis le 31 Décembre 2016

Les habitants de l'ex Communauté de Communes du Contynois dépendent désormais de la trésorerie de Poix de Picardie pour régler leurs impôts et obtenir tout renseignement.

Adresse : Trésor Public

27, place de la République BP15

80290 Poix de Picardie

Tel : 0322900058

Email t080036@dgfip.finances.gouv.fr

Travaux et acquisitions 2016

Achat d'un système de sauvegarde informatique	453.60 €
Réfection de la tombe d'un soldat	680.00 €
Travaux de réfection intérieure de l'Eglise	7 700.00 €
Remplacement de poteaux d'éclairage public rue des Deux Ponts et Grande Rue	2 689.17 €
Panneaux de signalisation	427.84 €
Achat d'une débroussailleuse	789.00 €
Achat de décorations de Noël :	833.24 €
Cabinet Villette : Maîtrise d'œuvre des travaux de la salle des fêtes	960.00 €
Total	14 532.85 €

Le compte administratif de l'année 2016 sera publié dans le prochain bulletin, les documents comptables n'ayant pas encore été communiqués par la trésorerie.

Travaux à l'Eglise

Toutes les églises construites avant 1905 sont considérées comme des bâtiments communaux. A ce titre leur entretien incombe aux Communes.



En Août dernier les peintures de la voûte ont été refaites par une entreprise de la Commune. Les travaux ont été réalisés en un temps record et le résultat est excellent.

Travaux à la salle des fêtes

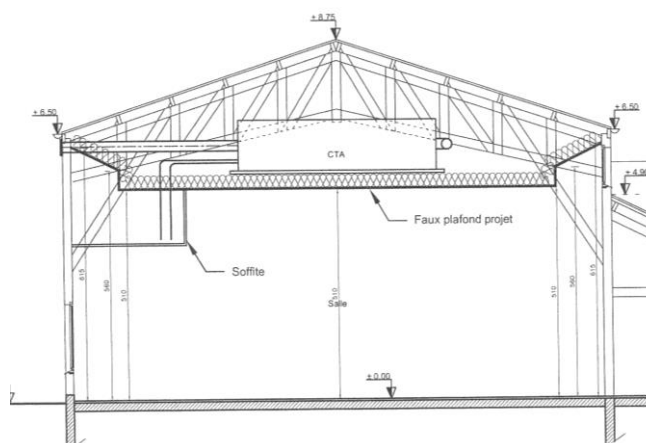
Longtemps retardés à cause des formalités administratives, ces travaux débiteront en avril pour s'achever fin juin.

Ils se décomposeront en six lots :

- Menuiseries extérieures : Remplacement de la porte principale et de certaines huisseries.
- Isolation des murs : Emploi du béton de chanvre.
- Chauffage : Remplacement du plafond rayonnant par une VMC double flux couplée sur la chaudière de la cantine avec en plus deux aérothermes pour un usage ponctuel en période de froid.
- Faux plafond acoustique : Le plafond sera abaissé de plusieurs mètres, une couche de laine de roche sera disposée au-dessus des dalles (60x60).
- Electricité : Installation de blocs lumineux dans le faux plafond.
- Peinture

La consultation des entreprises a eu lieu en janvier. Les offres ont été examinées et les entreprises choisies.

Le coût total de ces travaux est d'environ 150 000 euros, subventionnés à hauteur de 25 000 euros par le Conseil Départemental. Ils permettront de réaliser une économie d'énergie de l'ordre de 30 %. En plus ils redonneront un air de jeunesse à la salle qui en a bien besoin après 30 ans de fonctionnement.



Assainissement collectif

Le programme des travaux arrêté par les 3 Communes en fonction des finances disponibles se déroule comme prévu. A ce jour, la station est en fonction depuis le 1^{er} décembre 2016, une grande partie des réseaux de Plachy et de Prouzel est construite.

Les raccordements des particuliers sont en cours.

C'est maintenant notre tour. Le calendrier est le suivant : Les travaux débuteront au 2^{ème} semestre 2017. Construction de la liaison Bacouel-station puis des réseaux rue du Moulin, route de Plachy, rue du Château, place du Général de Gaulle, Grande Rue, rue de la Coulée Verte et de la Gare. Il est vraisemblable que ce programme ne sera pas achevé fin 2017 et qu'il reprendra après l'hiver 2017-2018.

En 2018 (et sans doute 2019) seront traitées les rues de la Garenne, de la Terrière, de Vers, de l'Eglise, des Deux Ponts et de Conty.

Une réunion d'information est prévue avant le début des travaux. Vous obtiendrez toutes les informations pratiques concernant les raccordements et les subventions qui peuvent vous être accordées.

Carte Nationale d'Identité

A compter du 1^{er} mars 2017, la procédure de délivrance de cartes nationales d'identité (CNI) sera traitée selon les modalités en vigueur pour les passeports biométriques.

Afin de vous faire délivrer une nouvelle CNI il faudra vous rendre dans une mairie équipée d'une station de recueil et non plus dans votre Commune de résidence.

Où faire votre demande CNI/Passeport : Mairie de Poix de Picardie – Mairie d'Ailly Sur Noye – Mairies d'Amiens.



Cartes d'électeur

Les nouvelles cartes d'électeur seront distribuées le jeudi 16 mars. Vous les trouverez dans votre boîte aux lettres, dans une enveloppe revêtue du cachet de la Mairie.



Elections

- Elections présidentielles : Dimanches 23 avril et 7 mai
- Elections législatives : Dimanches 11 et 18 juin

Compte tenu des travaux dans la salle des fêtes le bureau de vote sera installé dans la cantine

Compte rendu des statistiques du radar pédagogique



Un radar pédagogique a été installé rue de la Gare du 8 au 19 décembre 2016. 5018 mesures ont été enregistrées pour 2084 véhicules avec une fréquentation moyenne de 173 véhicules par jour. 1506 véhicules ont enregistré une vitesse comprise entre 10 et 50 kms/h ce qui représente 72.26 %.

Par contre 578 véhicules affichent une vitesse supérieure à 50 kms/h soit 27.74 % qui se décompose de la façon suivante :

- 430 véhicules avec des vitesses comprises entre 51 et 60 kms/h
- 120 véhicules avec des vitesses comprises entre 61 et 70 kms/h
- 28 véhicules avec des vitesses supérieures à la vitesse autorisée d'au moins 20 kms/h

La vitesse la plus élevée de 100 kms/h a été relevée le 18 décembre à 12h22

Urbanisme – RAPPEL

Toute construction, agrandissement, démolition, modification des habitations ou dépendances, toute création d'abris de jardin etc... doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie et doit respecter le Pan Local d'urbanisme

JARDINAGE ET BRICOLAGE

Afin de préserver les bonnes relations de voisinage, il convient de rappeler que les travaux de bricolage et de jardinage portant atteinte à la tranquillité du voisinage, notamment les tontes de gazon, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Zéro phyto

L'emploi des produits phytosanitaires est désormais interdit sur le domaine public des collectivités territoriales à l'exception des cimetières et terrains de sport.

Il faudra désormais avoir recours à d'autres méthodes de désherbage au rang desquelles la binette devra retrouver sa place d'antan et peut être aussi, malheureusement, s'habituer à un village moins propre.

Il convient également de rappeler que l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux riverains.

Marche nordique de la coulée verte

Elle aura lieu le samedi 18 mars. Deux parcours seront proposés : 11 ou 16 kilomètres et sera encadrée par des entraîneurs de la fédération française d'athlétisme.

Inscription au 06 85 49 68 46 ou avant le départ qui sera donné à 13h45 à la salle des fêtes.

Exposition – Vente

La recyclerie de Poix de Picardie organise sa seconde exposition vente du 12 au 14 avril sous chapiteau, dans la cour de l'école. Elle propose les objets les plus divers à des prix défiant toute concurrence.

<u>Calendrier</u>	-	17 avril	Chasse aux œufs de Pâques
	-	14 mai	Réderie de l'Entraide Communale
	-	13 juillet	Barbecue de l'Association de pêche
	-	27 août	Fête Communale
	-	10 septembre	Loto des aînés
	-	1 ^{er} octobre	Vente de puériculture
	-	8 octobre	Repas du Club des aînés
	-	28-29 octobre	Flâneries d'Automne
	-	4 novembre	Repas de l'association de chasse
	-	26 novembre	Repas du CCAS
	-	26 novembre	La Christo'bike – randonnée VTT
	-	10 décembre	Arbre de Noël de l'Entraide Communale

Etat Civil

Mariage :

Ennio CASO et Sylviane CHANTRIEUX le 10/09/2016

Décès :

Francoise FOY le 25/12/2016